

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-PIERRE DELS FORCATS
En date du jeudi 29 avril 2021 à 18h**

Présents : M. BLANQUE Pierre - M. BUL Alain - M. ECHARD Vincent – M. FOURNIER Daniel – M. GAURENNE Claude – Mme GAURENNE Sylvie - Mme INGLES Martine - Mme LINTZ Ghislaine - M. PINEDE Jean-Marie - Mme RODRIGUEZ Noémie

Secrétaire de séance : M. GAURENNE Claude

Date de convocation : 22 avril 2021

Préambule : approbation du compte-rendu de la dernière réunion du CM

- **Bornage effectué route des narcisses et chemin communal de Foumanye**

Vincent ECHARD expose les préconisations qui découlent du bornage concernant le projet de découpage de la parcelle A 35 avec la route des narcisses et le chemin rural de Foumanye qui a été effectué le 9 février 2021. La commune va mettre en place un regard d'angle sur le réseau pluvial au niveau du talus le long de la route des narcisses, et nettoyer le ruisseau le long du chemin de Foumanye.

Le conseil municipal valide la proposition à l'unanimité.

- **Convention TDF, lieu-dit La Jasse, revalorisation de la redevance**

Monsieur le maire explique que la convention d'occupation du domaine public destiné à l'installation et à l'exploitation d'un réseau de communications électroniques ouvert au public avec TDF arrive à échéance. La nouvelle convention prévoit une revalorisation du montant de la redevance.

La proposition est acceptée à l'unanimité par le conseil municipal.

- **Validation du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées)**

Le dossier est reporté au prochain conseil municipal.

- **Dissolution du budget « Caisse des écoles Saint-Pierre »**

A la demande de la trésorerie, le conseil municipal valide la proposition de dissoudre le budget « Caisse des écoles de Saint-Pierre » qui n'est plus utilisé depuis plusieurs années.

- **Demandes de subventions des associations**

Monsieur le Maire expose les demandes de subventions des associations. Elles sont validées comme suit :

| ASSOCIATIONS | Montant accordé |
|--|-----------------|
| RACC | 350 € |
| Restos du cœur | 150 € |
| ASS Sclérose en Plaques | 100 € |
| Football Club Cerdagne Font-Romeu Capcir | 100 € |
| La Ligue contre le cancer | 100 € |
| Club de glace de Font-Romeu | 100 € |
| Association Chemin Faisant | 100 € |
| Maîtres chiens d'avalanche Pyrénées | 100 € |
| Pourquoi pas Flamenco | 0 € |
| Hockey Club Cerdagne Capcir | 100 € |
| TOTAL | 1 200 € |

D'autre part des aides ponctuelles pour des manifestations-activités locales sur le budget principal sont acceptées :

Dotation en matériel pour le Ski-club du Cambre d'Aze, CLUTJ, Naturiders,
120 € en bon d'achat kermesse pour l'APE,
SACEM, aide matériel, fournitures pour le comité d'animation

- **Modification de la délibération 2020-030, avance de trésorerie au SIECA**

En 2020 la commune a procédé à une avance de trésorerie auprès du SIECA de 35 000 € (délibération 2020-030). Cette délibération ne mentionnait pas le délai de remboursement de cette avance. Monsieur le Maire propose d'inscrire comme date butoir de remboursement 31/12/2025. Validation de la proposition.

- **Soutien à l'inscription de la Sardane sur la liste du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO**

Le conseil municipal soutient l'inscription de la Sardane au Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité de l'UNESCO.

- **Affouage 2021**

Vincent ECHARD expose la situation de la parcelle déterminée pour le marquage des lots de l'affouage 2021. Il s'agit de la parcelle 24 (partie). Les tarifs et les modalités d'inscription restent inchangés. Approbation du conseil municipal.

- **Mise à jour de la cellule municipale du plan communal de sauvegarde**

Jean-Marie PINEDE propose une mise à jour de la liste des membres de la cellule de crise, rendue nécessaire par le changement de municipalité. Il en explique son fonctionnement, et la possibilité d'effectuer un exercice. La mise à jour est validée.

- **Questions diverses**

Jean-Marie PINEDE expose la demande des jeunes de la commune à pouvoir disposer d'un local qui serait un lieu d'accueil, de rencontre de jeunes, d'activités. Cette demande va être étudiée par la municipalité.

Le Maire annonce que le chantier Camping Car Park avance conformément au calendrier établi, permettant ainsi son ouverture pour l'été 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h.

Le Maire,
Pierre BLANQUE,



Le secrétaire de séance,
Claude GAURENNE,

A blue ink signature of Claude GAURENNE.